

## Déclaration Liminaire CTL du 15 septembre 2022



Mr MACRON a annoncé de nouvelles mesures d'austérité : – contre les salaires, les retraites, le temps de travail, l'assurance chômage, la sécurité sociale, les services publics.  
L'arnaque est grossière et scandaleuse !

De plus, Mme Borne a annoncé la fin du bouclier tarifaire pour les particuliers avec une hausse prévisible comprise entre 10 et 20 %. Les difficultés actuelles et à venir pour les ménages au regard d'une inflation galopante vont s'accroître et toucher les plus faibles .

Retraités et fonctionnaires n'y couperont pas.

Pour ces derniers, l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation (qui avoisine les 6 %), ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC).

A la DGFIP des échanges ont eu lieu pour une négociation sur le régime indemnitaire mais aucune mesure générale n'a été proposée par la DG.

La CGT Finances Publiques revendique pour « **l'indemnitaire** » de vraies mesures pérennes pour tous les agents.

Nous refusons toute modulation (dont le RIFSEEP).

Nous revendiquons un complément de traitement indiciaire (CTI ), déjà octroyé aux professionnels de santé à hauteur de 49 points d'indice, dans la perspective d'intégration dans le salaire, des primes à valeur salariale pour toute la Fonction publique (sans effet négatif sur la revalorisation indiciaire).

La CGT Finances Publiques revendique pour nos salaires notamment, une revalorisation **immédiate de 10%** de la valeur du point d'indice avec rattrapage et indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles, des rémunérations plus justes pour les non-titulaires.

A la DGFIP seul compte une volonté de réintroduire une modulation à la tête du client, et la création d'une « prime de fidélisation » limitée à quelques agents et source de nouvelles inégalités.

Sur les retraites, le gouvernement ne renonce pas à son projet régressif, avec l'objectif de repousser l'âge de départ au nom de la « nécessité de redresser les comptes publics », en recourant au besoin au 49-3, alors que le financement des retraites n'est pas menacé. Selon le dernier rapport du COR, le régime est excédentaire de plus de 3 Milliards.

Il s'agit en réalité de réduire la part financière reposant sur le capital en faisant davantage travailler les salarié-es. N'oublions pas que la réforme combattue en 2019 répondait aux attentes des fonds d'investissement capitalistes comme BlackRock.

La CGT milite, elle, pour le maintien des retraites par répartition, le départ à 60 ans à taux plein avec maintien du calcul de la retraite des fonctionnaires sur les 6 derniers mois, pour qu'aucune pension ne soit en dessous du SMIC.

Au niveau local en 2022, de nombreuses restructurations ont eu lieu sur la Gironde, comme cela est le cas depuis de nombreuses années avec un service après vente défaillant .

On constate encore aujourd'hui :

- que nombre de collègues assurent leur propre déménagement (cartons, fauteuils ...),
- que les installations téléphoniques ne sont pas opérationnelles alors que les équipes sont en place,
- que certaines alarmes ne fonctionnent pas,
- que des box d'accueil ne sont pas livrés,
- que le TPE n'est pas en service alors que l'on s'empresse de supprimer le numéraire,
- qu'il n'y a pas de suivi du courrier à transférer.

**Seule la création des structures vous intéresse, l'aspect humain et organisationnel reste secondaire...**

Le public en subit également les conséquences Pour preuve, l'un de vos derniers projets en date sur l'harmonisation des horaires d'accueil.

L'harmonisation des horaires d'accueil ne correspond pas forcément aux nécessités locales et se heurte au manque de personnel, aux difficultés d'un Turn-over et à la remise en cause des horaires variables.

Pour la CGT il est nécessaire de rendre un service public de qualité en ouvrant nos services le matin et l'après midi et ce du lundi au vendredi avec le personnel nécessaire..

La pandémie, le dérèglement climatique (incendies, sécheresse, orages extrêmes...) ont remis en pleine lumière le manque d'effectifs, d'investissements dans les services publics, des conditions de travail dégradées. C'est particulièrement criant à l'hôpital, l'ONF, les SDIS, Météo-France, mais c'est toute la Fonction publique qui est impactée. Cumulée à la perte d'attractivité , cette situation entrave la capacité des services publics à répondre aux besoins de la population. Pour nos concitoyen·nes, pour les personnels, il faut investir massivement dans la Fonction publique !

Il va s'en dire que la CGT Finances publiques appelle à la grève interprofessionnelle du 29/09/2022.